

LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

Val-Brillant

Volume 5 No 5

22 octobre 1984

Distribution gratuite

À VAL-BRILLANT



QU'ADVIENDRA-T-IL DE NOS JEUNES CET HIVER ?

En attendant un plan d'ensemble où nous intégrons la patinoire, cet hiver les jeunes et moins jeunes devront malheureusement s'en passer. Cependant le conseil municipal propose que la cabane de la patinoire soit ouverte comme d'habitude. Nous demandons vos suggestions à ce sujet.

CE MOIS

La télévision communautaire p. 2

L'âge d'or p. 3

A prendre ou à laisser p. 4

La séparation de corps p. 5

Chronique municipale p. 6

Election '84:
St-Pierre-du-Lac p. 7

Ernestine Drolet p. 7

Bingo au Foyer p. 11

Centre communautaire p. 11

La radiographie moderne p. 13

Le C.L.S.C. et les
handicapés p. 14

Les jeunes p. 15

SUPPLEMENT
MAISONS FLEURIES



Télévision communautaire

La Télévision Communautaire de la Vallée de la Matapédia a repris sa programmation régulière depuis le 17 septembre.

Cette année, une nouvelle série d'émissions visant à informer la population de la Vallée sur différents sujets et événements régionaux, prendra l'antenne à la Télévision Communautaire: "Salade de fruits".

Dans cette émission diffusée tous les mercredis à 18:30h, on retrouvera 5 chroniques de 5 minutes chacune, sur des sujets tel la Santé, les Services Communautaires, la Législation, les Finances, ... De plus, les organismes du milieu auront l'opportunité de se faire connaître grâce à une chronique réservée à cette fin.

Si votre organisme désire participer à cette nouvelle émission, il suffit de composer le 629-4503 et demander Martine Gagnon ou Hélène Parent. Il nous fera plaisir de vous accueillir à "Salade de fruits".

L'équipe de la Télévision Communautaire
de la Vallée

NOMINATION D'UNE NOUVELLE REPRESENTANTE DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR POUR LE BAS SAINT-LAURENT

Rimouski, le 5 août 1984, le président de l'Office de la protection du consommateur (O.P.C.), M. Gilles Moreau, annonce la nomination de Mme Ginette Girard au poste de représentante de l'Office pour la région du Bas Saint-Laurent. Mme Girard succède ainsi à Mme Danielle Daignault, maintenant responsable du bureau de Communication-Québec à Rimouski.

Mme Ginette Girard, qui a une formation en sciences sociales et en droit, a débuté sa carrière à l'O.P.C. en 1980, à titre de technicienne en information au bureau régional du Saguenay-Lac Saint-Jean. Les compétences dont elle a fait preuve alors dans l'exercice de ses fonctions lui ont permis d'être promue à ce poste.

Secondée par deux préposées aux renseignements et une secrétaire, Mme Girard assure notamment les services de renseignement et de réception des plaintes de consommateurs.

N'hésitez pas à vous prévaloir des services offerts par l'Office dans votre région. Vous pouvez rejoindre le bureau du Bas Saint-Laurent, situé au 337, rue Moreault à Rimouski en composant le numéro 722-3775. Les abonnés de Québec-Téléphone peuvent demander la ligne zénith 9-4980.

LE PIERRE- BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
G0J 3L0

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER Lucien
D'AMOURS Léopold
deBILLY Anne
LAUZIER Marie-Paule
LEVESQUE Gilberte C.
MORIN Francine
RINGUET France
ROUSSEAU Carmen
TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Composition

LEBEL Irène

Graphiste

GIRARD Stephen

Montage

TURCOTTE Denise

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.
TURCOTTE Denise
TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE
DE LA VALLEE
25 de l'Aréna
Amqui, G0J 1B0

TIRAGE: 750 copies
ABONNEMENT: 6,00\$/année
DEPOT LEGAL: QUEBEC
CANADA
COURRIER 2ième classe
ENREGISTREMENT: 5 5 6 8

Club de l'Age d'Or

Mardi le 9 octobre 1984 c'était l'assemblée générale annuelle au local de l'âge d'or. Lors de l'élection ont été élus: Mme Françoise Turcotte présidente, Mme Alma Roy vice-présidente, Mme Marie-Paule Madore et MM. Henri Kenny et Donat Paquet, nouveaux directeurs. Les autres directeurs sont: Mmes Adrienne Morin, Marguerite Aubut, Cécile Beaulieu et M. Emmanuel D'Astous ainsi que Mme Imelda D'Amours, secrétaire. Nous remercions très sincèrement les directeurs sortants soit Mme Rita Paquet et MM. Alfred Ross et Luc Bélanger pour leurs bons services dans le bureau de direction.

Le club reprend ses activités pour l'année 1984-1985, dimanche le 14 octobre 1984 par une soirée de cartes de 19:30h à 21:00 suivie de danses et chants pour la fin de la soirée. Les soirées auront lieu le 2ième et le 4ième dimanche du mois.

**** BIENVENUE A TOUS! ****

La Direction par,
Françoise Turcotte

GENEREUX DONATEURS

Mme Diane Michaud	St-Jean-Baptiste de Rouville
Mme Maria Paquet	
M. et Mme Dominique Caron	
Mlle Lorraine Fournier	Québec
M. et Mme Jack Lévesque	Yellow Knife
Mme Jean-Baptiste Paradis	
M. et Mme Raymond Santerre	Campbellton
Mme Berthe Dubois	Ville Lemoine
M. et Mme Gérard Jean	Dollard des Ormeaux
M. et Mme Yvon Aubut	Matapédia
M. et Mme Armand Gagnon	
Mme Michèle Lauzier	

MERCI!

TRICOTHON

Je voudrais porter à l'attention des gens de Val-Brillant qu'il y aura un tricotthon mixte le 11 novembre à compter de 14:00h à la salle municipale, ce sera au profit de l'église d'Amqui. Des personnes passeront pour amasser des commanditaires. Nous comptons sur vous pour bien les recevoir. Ce tricotthon est organisé par le Cercle des Fermières. J'invite tout le monde à participer et à venir encourager.

Pour informations, s'adresser à:

Jacqueline Paradis
742-3425

Gilberte C. Lévesque

**CHARPENTIER
MENUISIER**



D'AMOURS
Décoration
D'AMOURS INC.

**88 Rte 132
VAL-BRILLANT**

Tél: 742-3736

A prendre ou à laisser: C'était gratuit

Proposer faire de la Cèdrière le centre culturel régional de la Matapédia tout en lui réservant une polyvalence disponible pour les activités communautaires du village, cela revient à dire: tirons-en le meilleur parti!

Si ma signature s'accompagnait de la mention du titre d'administrateur au conseil d'administration de Tourmat, cela ne signifiait pas pour autant que c'était la position officielle de celui-ci, ce qui n'était d'ailleurs pas le cas. Cette vision du potentiel de la Cèdrière n'était en effet qu'une de mes idées personnelles offertes gratuitement à qui veut bien en faire sienne pour faire progresser encore plus Val-Brillant vers la place qu'il pourrait occuper un jour dans la Vallée, soit de devenir le centre majeur des activités touristiques de celle-ci.

Mes expériences acquises dans le développement touristique devraient suffisamment témoigner en faveur de ce que j'ose dire. Que Tourmat soit invité ou non à participer à la réalisation de ce projet, il faudra bien admettre que cet organisme régional aura largement contribué avec Bourg-Brillant à la relance économique de Val-Brillant en 1984 tout en positionnant de façon magistrale cette municipalité sur la carte des arrêts privilégiés du réseau Vacances Famille Québécois.

Le flux touristique vers Bourg-Brillant pourrait s'accroître de façon sensible avec un projet culturel et communautaire d'une telle envergure favorisant ainsi la réalisation à plus court terme de la phase 2 de Bourg-Brillant. Tout se tient à qui veut bien comprendre! Le nombre d'emplois créés par un projet dépend toujours de l'ampleur et de la qualité de celui-ci. Pour le réaliser, il faut pouvoir compter sur des programmes d'aides existants ce qui est le cas présentement avec le programme C.L.E..

Faut-il perdre pied ou s'avouer battu d'avance parce que les normes imposées impliquent un plus grand défi à relever? Le nouveau théâtre d'été voisin de la Marina de Matane ou celui de Beaumont qui a été aménagé dans une grange pourtant moins spacieuse que la Cèdrière et qui ont tous deux très bien fonctionné cet été suffisent-ils à démontrer qu'il y a moyen de bien faire sans tomber dans le faste des projets à la Drapeau?

Un théâtre d'été, parti du projet proposé, doit être considéré avant tout comme un équipement attractif. Aucun théâtre ne peut faire ses frais sans l'aide de subventions, ce n'est pas nouveau. Et puis après? Les artistes qui y travaillent sont rémunérés et de même les frais de location et autres frais qui font partie des budgets dont une bonne partie est subventionnée. Même la fameuse et la plus rentable des compagnies de théâtre, soit celle de Jean Duceppe doit compter sur de généreuses subventions pour survivre!

Si j'ai tenu à faire connaître cette vision par la voie du Pierre-Brillant, c'est que je ne désirais pas éveiller l'appétit des autres municipalités de la Vallée qui pourraient bien vouloir revendiquer l'implantation d'un tel équipement qui avouons-le a toutes les chances de trouver rapidement preneur auprès des sources d'aides gouvernementales actuelles.

Je demeure convaincu que les Lions de Val-Brillant évalueront à sa juste valeur le projet de la Cèdrière, vu sous cet angle on ne peut plus prometteur!

Je suis toujours disponible à leur invitation pour venir m'exprimer sur le sujet.

Bien sincèrement,

Gaétan Ruest, ingénieur



LA SEPARATION DE CORPS

D'après les statistiques, un mariage sur trois est voué à l'échec. quoiqu'il arrive que les conjoints ne s'entendent plus au point de ne pouvoir se parler; il arrive aussi que, pour la plupart des couples, il s'agisse d'une décision qu'ils ont prise de façon mûre et réfléchie. Le législateur a donc prévu des mesures pour justement faciliter de façon plus humaine une désunion lorsque les parties en présence préfèrent la conciliation à la confrontation.

En effet, depuis le 1er décembre 1982, les époux ont la possibilité de se séparer sans avoir nécessairement à prouver les torts de l'autre lorsque ceux-ci s'entendent sur les conséquences de leur geste.

Toutefois, cette séparation à l'amiable doit être prononcée par le tribunal. Cette demande est formulée conjointement en soumettant au juge un "projet d'accord": c'est une convention, signée par les deux, laquelle convention décide du sort de la résidence familiale, du partage des biens (qui s'effectue par la dissolution du régime matrimonial). Elle peut aussi prévoir la garde des enfants, les droits de visite et de sortie, ainsi que la pension alimentaire. Cependant, il peut arriver que les époux soient d'accord sur certains points mais pas sur tous. A ce moment, ils peuvent quand même présenter une demande conjointe faisant état des points sur lesquels ils s'entendent et ceux où il existe mésentente accompagnée de leurs propositions respectives. Concernant ces points litigieux; c'est le juge qui tranchera.

Cette demande de séparation de corps accompagnée du projet d'accord est déposée au greffe de la Cour Supérieure du district de leur résidence: notons qu'il n'est pas obligatoire d'être représenté par avocat quoiqu'il soit plus prudent d'en consulter un au moment de la préparation du projet d'entente puisqu'il y a des incidences fiscales et/ou successorales lors d'une séparation.

Ensuite, dans les 20 jours, les époux seront convoqués à une audition devant le tribunal. Le juge devra s'assurer que les termes de l'accord ont été fixés librement et que l'intérêt des enfants est préservé avant de prononcer la séparation. Par contre, même si les époux présentent un projet d'accord mais que le juge estime qu'il lèse une partie au détriment de l'autre ou encore que l'intérêt des enfants n'est pas sauvegardé; il pourra soit rejeter la demande, soit reporter sa décision si les époux, dans un délai de trois mois, modifient leur projet d'accord.

Enfin, notons que le législateur a aussi prévu des dispositions du même ordre pour le divorce mais elles ne sont pas en vigueur puisque le divorce relève du fédéral et que ce dernier n'a pas encore transféré sa juridiction au provincial.

Pour rendez-vous
Val-Brillant Tél.: 742-3268

Marielle Claveau, D.D.

Denturologiste

VAL-BRILLANT, Cté Matapédia, P.Q.

G0J 3L0

Jules inc.
Fournier

VAL-BRILLANT

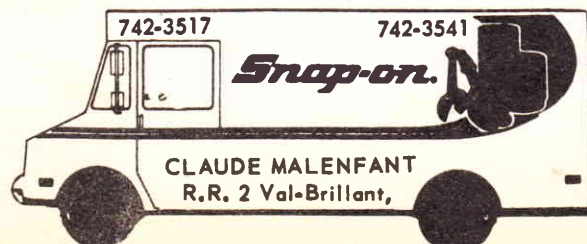
CONTRACTEUR
GENERAL
742-3227



CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental

VAL-BRILLANT

742-3225



VILLAGE DE VAL-BRILLANT
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

- le rôle d'évaluation de la municipalité pour l'exercice 1985 tel que préparé par le Service d'Evaluation de la M.R.C. de la Matapédia sous la direction de M. Jacques Dupêrê, E.A. dûment nommé par la M.R.C. de la Matapédia conformément à l'article 70 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, a été déposé depuis ce 14 septembre 1984 au bureau du secrétaire-trésorier de ladite corporation;

- ledit rôle d'évaluation restera ouvert à l'examen des intéressés jusqu'au 30 avril 1985 et que toute plainte devrait être accompagnée d'une copie ou d'un fac-similé du compte de taxes et déposé avant le premier (1er) mai 1985, au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet à n'importe lequel endroit où peut être déposée une demande de recouvrement d'une petite créance conformément au livre huitième du code des procédures civiles.

DONNE À VAL-BRILLANT CE QUATORZIÈME JOUR DE SEPTEMBRE
MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE.

Guy Leclerc, secrétaire-trésorier

Chronique municipale

A la séance du 1er octobre 1984 du conseil du village de Val-Brillant, la soumission pour l'ouverture des chemins a été ouverte. Comme elle était au-dessus de 25 000,00\$ il a fallu la refuser et retourner en soumissions publiques comme le stipule le code municipal. Les nouvelles soumissions seront ouvertes le 22 octobre 1984 au cours d'une session d'ajournement.

Au cours de la même réunion, le règlement d'emprunt pour la construction de l'égout et de l'aqueduc pour desservir le Village de Vacances a été adopté. Il faut maintenant que les procédures requises pour qu'un règlement d'emprunt entre en vigueur aient lieu: assemblée des propriétaires, vote si demandé par les propriétaires, acceptation par la commission des affaires municipales et par le ministère des affaires municipales.

Le projet Prime prend fin le 19 octobre 1984. Le conseil a profité de l'assemblée mensuelle pour faire le point et pour décréter certains travaux à faire entre le 1er et le 19 octobre.

Marcel Auclair, maire

ELECTION 1984 Paroisse St-Pierre du Lac

Le terme d'office est expiré pour les conseillers suivants:

- Siège no 1: Gérard Ouellet
- Siège no 2: Jacques Côté
- Siège no 3: Bruno Beaulieu

S'il y a plusieurs candidats à l'un ou l'autre des postes, il y aura scrutin dont le vote par anticipation le dimanche 28 octobre 1984 de 14:00h à 22:00h et enfin la journée du scrutin lundi le 5 novembre 1984 de 8:00h à 18:00h.

La mise en candidature aura lieu lundi le 22 octobre prochain à la salle municipale de 12:00h à 14:00h. La personne qui désire être candidate à une élection doit s'assurer qu'un bulletin de présentation sera rempli lors de la période de mise en nomination. Ce bulletin doit être signé par au moins deux proposeurs, lesquels, présents lors de la mise en candidature. Toutefois, le bulletin de présentation doit être accompagné du consentement écrit du candidat. De plus, le bulletin de présentation doit contenir les noms, prénoms et occupation du candidat avec le numéro de siège.

Par ailleurs, un candidat mis en nomination peut se retirer en tout temps, après sa présentation et avant la clôture du scrutin en transmettant au président une déclaration écrite à cet effet qu'il aura préalablement signée.

L'annexe du rôle d'évaluation (liste électorale) de la municipalité qui contient les noms des personnes ayant le droit de voter à la présente élection est actuellement déposée au bureau de la corporation et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit et demander des modifications, si elle le juge à propos.

Toute demande de modification à la dite annexe doit être faite par écrit et déposée au bureau de la Corporation avant le troisième jour qui précède celui de la présentation des candidats et sera prise en considération par le comité de révision qui siégera à la salle municipale le 20 octobre prochain de 13:00h à 15:00h.

France Ringuet, sec.-trés.

DROLET (Ernestine Joncas)

ANCIENNE PAROISSIENNE



A Charlesbourg, le 7 septembre 1984, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Ernestine Joncas, épouse de feu Dr Joseph F. Drolet, autrefois de Val-Brillant, Comté Matapédia. Elle demeurait au Foyer Ste-Marie des Anges à Charlesbourg. La famille a reçu les condoléances à la

Coopérative Funéraire de l'Anse
950 des Erables, Québec

lundi 10 septembre 1984 de 14:00h à 17:00h et de 19:00h à 22:00h. Le service religieux a été célébré le mardi 11 septembre 1984 à 11:00h en l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces.

PATE AUX ROGNONS DE BOEUF ET CHAMPIGNONS

Ingrédients:

- 1/2 lb rognon en cube;
- 1/2 lb de boeuf en cube
- 2 c. à soupe de gras
(beurre ou gras de jambon);
- 1 oignon;
- 1 feuille de laurier;
- 2 t. de bouillon de boeuf;
- 1 boîte de 10 onces de champignons
- 1 1/2 c. à soupe de ketchup aux tomates;
- Poivre de cayenne, sel, fines herbes.

Préparation:

- Enlever toutes les membranes des rognons, laisser tremper dans l'eau avec le sel pendant 1 1/2 heure, bien rincer et faire bouillir 10 minutes.
- Faire sauter les cubes de boeuf dans le gras, ajouter l'oignon, les rognons et tous les autres ingrédients. Laisser mijoter 1 heure, épaissir légèrement le bouillon et déposer dans un plat allant au four. Mettre une pâte à tarte sur le dessus et cuire à 425°F pendant 20 minutes.

* Bon Appétit *

Anonyme

KETCHUP SANS CUISSON

Ingrédients:

- 12 tomates rouges;
- 6 oignons;
- 1 pied de céleri;
- 1 piment vert;
- 1/4 t. de gros sel;
- 1/2 bocal de graines de moutarde;
- Vinaigre.

Préparation:

- Hacher tous les légumes, bien mélanger avec le sel et étendre sur une serviette épaisse et laisser égoutter toute la nuit.
- Ajouter 3 tasses de sucre blanc et la graine de moutarde. Bien mélanger pour faire fondre le sucre, bien tasser dans des bocaux et remplir de vinaigre à l'égalité.

* Bon Appétit *

Jacqueline Paradis

Spéciaux
du jeudi
inclus

RICH

MARCHE

Bière
742-
5, rue St-F
Val-E
Cté M
P



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

*Librairie
D'Amqui Inc.*

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE & SERVICE

**OBJET & V
LOC**

Tarifs: \$1.00
\$2.00

s'adresser :

Mme Franc

742-

Petites nouvelles, petites annonces...

Nouvelles:

Décès: - A l'hôpital d'Amqui est décédée le 29 septembre '84, Mme Laura Dumont 78 ans 3 mois épouse de M. Anaclet St-Amand d'Amqui. Elle était la mère de M. Charles St-Amand de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 5 octobre '84, M. Eugène Plante 80 ans 9 mois époux de Mme Angèle Bérubé de "Place Michaud" de Val-Brillant autrefois de Ste-Florence. Service et sépulture ont eu lieu à Ste-Florence. Il était le père de Mmes Noël Caron -Cécile Plante et Jean-Guy Bouliane -Simone Plante- de notre paroisse.

" Sincères condoléances aux familles éprouvées "

Naissances: - Vincent né le 25 août '84, fils de Michel Jalbert et Marie-France Aubut; parrain M. Réal Bérubé et marraine Mlle Chantal Aubut, oncle et tante de l'enfant.

- Jérémie né le 28 août '84, fils de Yvon Blouin et Denise Jalbert; parrain et marraine M. et Mme Guy D'Astous oncle et tante de l'enfant.

- Claudine née le 29 août '84, fille de Adrien Ouellet et Chantal Michaud; parrain et marraine Jean-Marc Ouellet et Colette Juneau oncle et tante de l'enfant.

**** Félicitations aux heureux parents ****

Ecole Val-Brillant, 10 octobre 1984

Prochainement l'école de Val-Brillant perdra sa cuisinière. Si le travail vous intéresse ou si vous connaissez quelqu'une(un) susceptible d'être intéressée(sé) par le travail, nous vous prions de nous en informer en appelant à l'école de Val-Brillant au 742-3279.

Ce service étant important pour les jeunes nous tenons énormément à ce qu'il se poursuive.

Georges-H. Aubut, directeur

BOUTIQUE COLLIN ENR.

VETEMENTS POUR DAMES

*Gilets, jupes, pantalons,
robes, ceintures en cuir,
bijoux en argent, bas col-
lant-culottes amincissan-
tes de couleurs assorties*

Mme Rolande Collin, prop.
12, St-Pierre Ouest-Val-Brillant
742-3342

GARAGE

Louis Savard

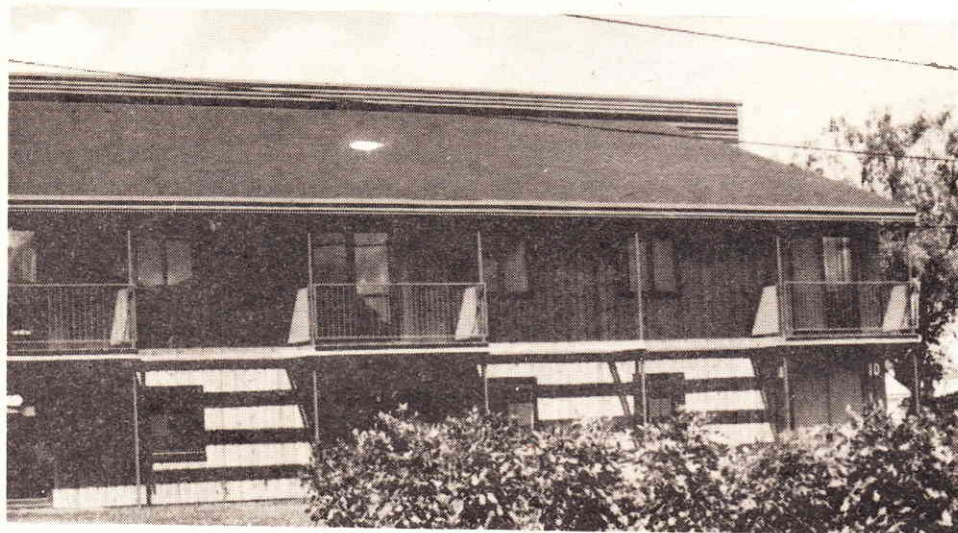
MECANIQUE GENERALE

ENTRETIEN

742-3333

AVIS PUBLIC

Office municipal d'habitation de Val-Brillant



LOYERS A PRIX MODIQUE...

Avis est donné par la présente que des loyers sont disponibles (rue St-Louis Val-Brillant) pour toutes personnes âgées de 55 ans ou plus, autonomes à revenus modiques (note: si les demandes excédaient le nombre de loyers disponibles, priorité serait accordée aux résidents de Val-Brillant).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande écrite à la directrice. Tous les quinze jours, l'Office d'habitation étudiera les demandes reçues et fera le choix de nouveaux locataires.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Mme Huguette Fournier Deléglise, directrice

17 St-Pierre ouest

VAL-BRILLANT, GOJ 3LO

Tél.: 742-3201



SERVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

◆fondue chinoise

◆rosbeef du Roy

◆steak du Roy

◆POULETS BAR-B-Q

Bingo au foyer

Sous la gouverne du Lions président Raymond D'Amours, les Lions de Val-Brillant se remettent lentement mais sûrement à la tâche. Ils ont de l'ardeur à la tâche.

La loterie de cette année vise à amasser 10 000,00\$. Les billets au prix de 10,00\$ permettront de gagner des prix de 500,00\$ et 100,00\$ et le gagnant sera dévoilé lors d'une soirée tenue à l'Ecole de Val-Brillant le 29 décembre 1984.

Le mois de septembre nous a amené la visite du Lions Gouverneur Lawrence Gagné qui nous a entretenu du rôle des Lions dans le milieu et du rôle du Lions dans son Club, de ses obligations dans ses engagements.

Le 8 octobre est la date internationale Lions à travers le monde et à cette occasion nous visitons le Foyer des personnes âgées "La Villa Mon Repos". La soirée débute vers 19:00h par le chant Lions, après le Lions Raymond D'Amours fait mention des anniversaires d'octobre: M. Alfred Tremblay, président des résidents, Mme Stella Perron et M. Adélar Morin.

Suite à la page 16

AVIS IMPORTANT A TOUTE LA POPULATION

Vous êtes tous concernés:

- Personnes âgées qui cherchez un lieu de rendez-vous pour vos loisirs et activités, un lieu facile d'accès et disponible;
- Jeunes de tous âges qui devez traîner dans le village parce que vous n'avez pas de lieu de ralliement (maison des jeunes);
- Personnes d'âge moyen, parents de jeunes enfants et d'étudiants qui ne pouvez vous impliquer dans les loisirs faute de locaux pour les recevoir.

Le Club Lions de Val-Brillant est à consulter la population au sujet de la possibilité de doter notre société d'un Centre Communautaire polyvalent. Nous devons savoir si les citoyens de Val-Brillant veulent un équipement de cette nature.

Répondez nombreux en utilisant le coupon réponse joint à cet avis.

Merci de votre aide précieuse,
Raymond D'Amours, prés.
Club Lions Val-Brillant

Répondez sans faute en retournant le coupon par la poste, en le donnant à un Lions que vous connaissez ou en le portant dans un des commerces suivants:

- Mme Armand D'Amours;
- Marché D. Lizotte;
- Epicerie Côté et Fils Inc.;
- Epicerie Madeleine Lavoie;
- Décoration D'Amours Inc..

ETES-VOUS INTÉRESSÉ À UN CENTRE COMMUNAUTAIRE À VAL-BRILLANT?

OUI _____

NON _____

RETOURNER À :

C.P. 58, VAL-BRILLANT



TROUVE LE PRÉNOM

Ce jeu est inspiré du livre "Les mots en tête" de Michel Roy

MICHEL

MARTIN

PASCAL

JUSTIN

PIERRE

GILLES

JOSEPH

(mot-réponse)

X	X	X	
X	X		
X	X	X	
X	•		
X	•		

Voici un jeu qui consiste à trouver le mot-réponse à partir des mots-indices. À droite des mots-indices apparaissent des symboles qui te permettront de trouver les lettres qui forment un prénom masculin de six lettres. Il y a des tirets, des croix et des points.

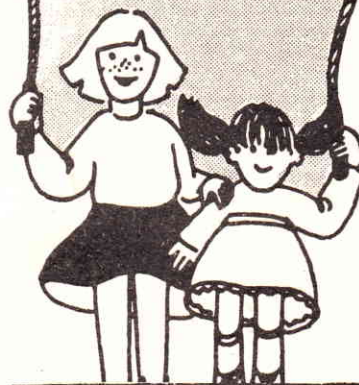
Le tiret (—) signifie qu'aucune lettre du mot-indice n'appartient au mot-réponse. (Ex.: Mot-indice BLEU Mot-réponse GRIS.)

Tu peux donc éliminer toutes les lettres du mot "BLEU" dans les autres mots-indices. La croix (x) indique qu'il y a une ou plusieurs lettres du mot-indice qui sont placées au bon endroit dans le mot-réponse. (Ex.: mot-indice: ETUDE Mot-réponse: COURS)

Tu peux déduire que la lettre "U" sera la 3e lettre du mot-réponse. Enfin, le point (•) veut dire qu'une ou plusieurs lettres du mot-indice se retrouvent dans le mot-réponse sauf qu'elles ne sont pas au bon endroit. (Ex.: mot-indice: HERBE Mot-réponse: FLEUR)

SANDRINE ET VALÉRIE

Cette année, Sandrine a le double de l'âge de Valérie. Dans 5 ans, elle n'aura plus qu'une fois et demie l'âge de Valérie. Quel âge ont Sandrine et Valérie?



BLAGUES

LE TÉLÉPHONE

Deux commères se disputent:

— Je ne suis pas comme vous, je ne cours pas le quartier pour raconter des histoires horribles sur tout le monde.

— Evidemment, vous, vous avez le téléphone!

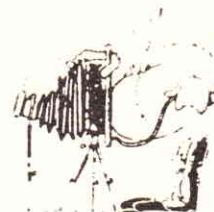
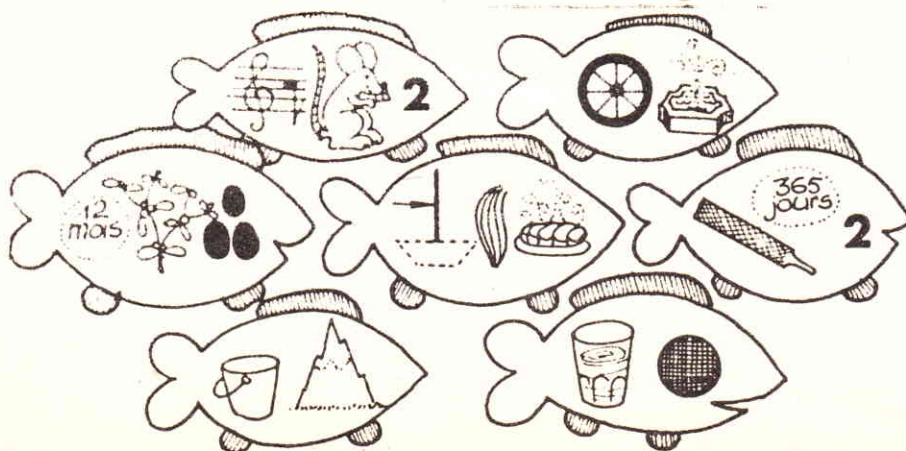
À LA GARE

— Tiens, la femme du chef de gare est malade?

— Oui, il paraît qu'elle déraile.

REBUS

Trouve les noms de poissons qui se cachent dans ces rébus. Lesquels vivent en eau douce?



La radiographie moderne (suite)

Pour filtrer les "rayons mous":

Les "rayons mous" sont les rayons diffusés qui peuvent atteindre d'autres parties du corps. Puisque ce rayonnement est inutile et superflu, il faut obtenir un faisceau qui se propagera le moins possible et éviter ainsi d'exposer inutilement les tissus qui entourent l'endroit radiographié.

Le procédé de filtrage est effectué au moyen de cônes, couverts d'un écran protecteur et ouverts à une extrémité, qui permettent le filtrage des rayonnements superflus. On a pour but d'obtenir le minimum de rayonnement compatible avec de bons résultats diagnostiques.

Tout ceci nous mène à la déclaration du Comité national sur la protection contre la radiation qui affirme qu'il n'existe aucune évidence scientifique que l'usage approprié de l'appareil à rayons X moderne pour les besoins d'un diagnostic dentaire serait nuisible au patient et qu'il n'y a aucune justification pour l'inquiétude que pourrait ressentir un patient soumis à un examen radiographique courant.

Résumé:

Des comptes rendus de l'Association dentaire canadienne et de l'American Dental Association affirmaient récemment que les radiographies forment une partie essentielle des soins dentaires. Grâce aux méthodes modernes et aux précautions qui sont suivies par le dentiste, elles ne posent aucun danger, connu ou documenté, au patient qui se fait soigner.

Les rayons X existent déjà depuis longtemps. S'il y avait danger, les années d'exposition aux radiographies dentaires auraient provoquer une corrélation semblable à celle qui existe déjà entre la cigarette, les poumons et les maladies cardiaques. Il n'y a eu aucun changement de la composition héréditaire.

Les faits:

Il existe plus de 200 maladies qui surviennent dans la bouche et les mâchoires. Dans certaines d'entre elles, il y va même de la vie. Une forte proportion de ces maladies ne peuvent être identifiées que grâce à une inspection radiographique.

De plus, quarante pour cent des surfaces dentaires et cent pour cent des éléments de soutien des dents sont inaccessibles à l'examen visuel mais clairement visibles sur les clichés radiographiques.

Les rayons X, tout comme les anesthésiques et les antibiotiques sont utilisés avec sagesse et sélectivité selon les besoins individuels du patient.

La science a réalisé de sérieux progrès durant les dix dernières années dans le domaine du contrôle et de la prévention des maladies dentaires. Quoiqu'il en soit, la radiographie dentaire moderne demeure toujours la pierre angulaire du diagnostic dentaire et de l'établissement du plan de traitement.

5 rue de l'Eglise, Tél.: 536-3556
Sagabec, Qué. C.P. 99

PUBLICITÉ
VERRO ENR.

CALENDRIERS
NOUVEAUTES PUBLICITAIRES
CADEAUX COMMERCIAUX
ROGER VERREAULT, prop.

 **Louis-Marie Bélanger**
ARPENTEUR GEOMETRE
26 RUE STE URSULE
Amqui 629-2711



COMITE LOCAL DE VAL-BRILLANT Le C.L.S.C. et les handicapés

Les principaux services offerts aux personnes handicapées concernent surtout le maintien à domicile. Les buts de ces services sont surtout pour éviter une hospitalisation, pour éviter une mise en institution à plus ou moins long terme; pour maintenir et améliorer la qualité de vie des individus vivant des problèmes et enfin soutenir l'aide et les soins qu'apporte déjà le milieu familial ou la famille d'accueil.

Dans le service de maintien à domicile on retrouve l'aide à domicile; c'est une auxiliaire familiale qui vient à la maison pour exécuter certains travaux que la personne est incapable d'accomplir seule. Les besoins de chacun sont déterminés par des critères bien définis par une équipe regroupant divers travailleurs. Les soins à domicile sont donnés par une infirmière surtout, médecin à l'occasion dans le foyer et toujours selon les besoins de chacun et selon aussi des critères.

Les handicapés pouvant se déplacer peuvent bénéficier d'un service de prélèvement du C.L.S.C. même et ce tous les mardis matins avec rendez-vous; donc il faut nous appeler avant.

L'automne nous offrons pour toutes les personnes handicapées de 13 ans et plus les vaccins anti-grippal dans chacune des localités, donc pour en bénéficier présentez-vous aux cliniques spéciales qu'on annoncera à la radio, dans les journaux et à l'église.

Présentement, Madone St-Onge du C.L.S.C. mène une enquête sur les besoins des personnes handicapées; si par un malheureux hasard vous n'avez pas encore été contacté par cette recherche veuillez l'appeler au numéro 629-2005 à Amqui.

Par contre, vous avez droit aussi à tous nos services courants offerts par le C.L.S.C. soit des services en périnatalité, vaccination, santé scolaire et autres.

Nous avons pour vous aider les services d'un agent d'information qui peut répondre à des problèmes comme par exemple: aider à la compréhension de formulaires compliqués, demande de certains appareils spécialisés.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez communiquer avec nous au C.L.S.C. de Sayabec à 536-5404.

Marie-Ange Lavoie, infirmière

Comme activités cette année, nous prévoyons faire:

- 1) Petits points;
- 2) Rotin;
- 3) Transfert d'image;
- 4) Fabrication de coussins en courtepointe;
- 5) Cartes de Noël à la cire, etc...

Nous profitons de cette occasion pour inviter les personnes handicapées à bien vouloir se joindre à nous.

Votre comité local



CARON & BOUCHER Inc

C.P. 144 Val-Brillant

GOJ 3LO

TEL: 742-3814

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3490



**LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883



QUE DEVENONS-NOUS LES JEUNES DE 14 A 18 ANS



Nous n'avons ni abri, ni patinoire, ni O.T.J. pour l'hiver qui vient. Ce que nous faisons ce sera se promener un peu partout, sans que nos parents sachent où nous sommes et ce que nous faisons. Nous sommes 10% qui skions, mais les 90% qui demeurent que font-ils? Soit qu'ils n'ont pas les moyens de skier ou qu'ils ne peuvent se déplacer. L'O.T.J. c'était notre point de rencontre pour nous, jeunes de Val-Brillant et St-Pierre-du-Lac. Que deviennent "Les Loisirs" et que font-ils pour nous, que feront-ils pour nous? Très peu de choses pour l'hiver 1984-1985.

Steeve Collin
jeune de Val-Brillant

SUPER SOIREE DANSANTE COSTUMEE DE L'ALLOWEEN

Le Comité des Loisirs de Val-Brillant est heureux de vous inviter à une soirée costumée pour fêter ensemble l'Halloween.

SAMEDI LE 27 OCTOBRE A 20:30H
ECOLE ELEMENTAIRE DE VAL-BRILLANT
AVEC LA DISC-O-PELL

Un prix sera accordé pour le plus beau costume ainsi qu'un autre pour le plus "guenilloux" et/ou original.

Admission: 2,00\$
1,00\$ (personnes costumées)

- Un bar sera ouvert pour 18 ans et plus.

**** BIENVENUE A TOUS****



TEL.: 629-2222

ADRIEN FOURNIER INC
EDIFICE CINEMA FIGARO AMQUI

Vente de films et d'appareils photos
dans les meilleures marques.

Finition de qualité.

A Val-Brillant, s'adresser à:
Elisabeth Lévesque
Tél.: 742-3581

Bingo au foyer (SUITE)

Nous avons joué plusieurs tours de bingo dont les prix étaient fournis par le Club Lions et les Lions. Les gagnants furent: Mme Rose-Alma Beaulieu, Mme Alma Malenfant, M. Adélard Morin, Mme Ferdinand Fournier, M. Auguste Côté, Mme Alfred Tremblay (2 fois), Mme Antoinette Valcourt (elle ne gagne qu'avec les Lions), Mme Adélard Morin, M. Gonzague Roy, Mme Desneige Audet, M. Auguste Paradis (2 fois), M. Albénie Audet (2 fois) et M. Philippe Dionne. Des prix de présence ont été tirés: Mme Marie-Blanche Paquet a gagné une boîte de sucre à la crème, don de Marie Côté, M. Albénie Audet, Mme Desneige Audet et Mme Auguste Côté ont eu un prix en argent. Un goûter préparé par Mme Rolande Côté, épouse de notre premier vice-président Raymond Côté et co-propriétaire de la Villa Mon Repos, a été servi et très apprécié. Nous les remercions beaucoup de leur effort.

Le Lions président nous a informé sur le Lions International et ses implications dans le monde. M. Alfred Tremblay, président des résidents, a remercié les Lions et a fait une demande pour une deuxième visite au cours de l'année. La soirée se termine à 22:15h par le chant Lions et le "O" Canada.

Léopold D'Amours, éditeur Lions

DÉPANNEUR

MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8 AM à 11 PM
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC

SERVICE SERVICE A DOMICILE

YVON COUTURE ENR.
Route nationale 132 ouest,
VAL BRILLANT 742-3715

Service assuré par un technicien
diplômé possédant 10 ans d'expérience

Réparation de toutes marques

Dépositaire autorisé: INGLIS - ADMIRAL



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271

Club les Baladins

Le Club de ski de fond invite la population à son assemblée générale le 23 novembre à 20:00h à la salle municipale.

Prix de présence et surprises

Les cartes de membres sont maintenant en vente pour la prochaine saison auprès des membres au coût de 6.00\$ pour un adulte et 12.00\$ pour la famille.

René Lauzier